

Le pillage des Pays de l'Est «à la française»:

**licenciements,
dégraissages,
bas salaires,
libertés syndicales minimales
et productivité maximale**

* PECO: acronyme technocratique qui désigne les Pays d'Europe Centrale et Orientale.

En mai-juin 2005, pendant la campagne électorale sur le Traité constitutionnel européen, les médias français ont souvent évoqué le fantôme du «plombier polonais», que les partis souverainistes de droite et d'extrême droite ont présenté comme une prétendue menace pour les travailleurs français.

Curieusement, personne n'a essayé de se demander sérieusement quelle était, de l'autre côté du Rhin, l'attitude des entreprises françaises en Europe centrale et orientale. Peu de journalistes ont osé dire que les supermarchés français comme Carrefour, Auchan ou Leclerc en Pologne versent les salaires de leurs employés en retard, ouvrent le dimanche sans les payer en heures supplémentaires, modifient leurs horaires d'un jour sur l'autre, etc. Ou, pour être plus précis, quelques journalistes ont fait leur boulot, mais sur une radio marginale (RFI) et sur une seule chaîne publique – après minuit ! Néanmoins, en écoutant ces médias, on pouvait quand même obtenir quelques informations utiles.

Sur RFI, par exemple, on a pu entendre un long reportage sur les investisseurs français en Roumanie. Les capitalistes français interviewés sur cette radio n'ont pas hésité à utiliser la rhétorique altermondialiste pour justifier le bas montant des salaires qu'ils versent à «leurs» ouvriers roumains: après tout, ils contribuent au «développement durable» de ce pays ! Et un ouvrier, qui avait probablement cumulé des centaines d'heures supplémentaires, expliqua qu'il avait réussi à s'acheter une maison en l'espace de cinq ans, et ce en gagnant 150 € par mois ! Mais les journalistes ont également interviewé un syndicaliste roumain sur le groupe de distribution multinational Carrefour, qui a lourdement investi dans plusieurs pays de l'Est, et qui licencie tout employé qui veut organiser un syndicat dans ses supermarchés. Si les ouvriers roumains ont encore la moindre illusion sur la «patrie des droits de l'homme», ils les ont probablement perdues désormais.

Et sur une chaîne nationale (après minuit) on a pu entendre un reportage sur certaines entreprises françaises qui ont acheté des centaines d'hectares en Pologne et exploitent nuit et jour des ouvriers agricoles polonais («ils ne sont pas aussi feignants et exigeants que les ouvriers français», nous a expliqué un des directeurs). Le cynisme des cadres français interviewés pendant ce programme était fort intéressant et contrastait avec l'écoeuvante propagande quotidienne contre le mythe «plombier polonais».

Malheureusement, même si les médias français ont partiellement fait leur travail d'information, la plupart d'entre eux ont concentré leur attention sur la menace fantaisiste qu'étaient censés représenter les... 150 ou 180 plombiers polonais (le nombre exact n'a été rendu public qu'après la campagne électorale) contre les Français.

L'article ci-dessous essaie de fournir quelques informations sur les investissements français en Europe centrale et orientale, c'est-à-dire dans les anciens Etats bourgeois-staliniens qui faisaient partie ou non de l'URSS (comme les Etats baltes) et qui sont désormais intégrés dans l'Union européenne ou en feront partie un jour.

La France: petits investisseurs... mais gros exploiters

La revue électronique *Prol-Position* a déjà publié plusieurs articles très complets sur l'importance des investissements allemands en Europe centrale et orientale. Dans la plupart de ces pays, les capitalistes français possèdent un poids économique moins important (6% du marché) que les patrons allemands (27% du marché). Plusieurs services administratifs français suivent de près ces questions et, pour leurs spécialistes, cette différence entre la France et l'Allemagne serait liée aux facteurs suivants:

– La France et l'Allemagne ont des liens historiques et diplomatiques différents avec l'Europe centrale et orientale. (Comme Davide Tassoni le note dans *Pagine Marxiste* n°5 de novembre 2004,

«pendant tout le XVIII^e et le XIX^e siècle, l'Europe orientale et balkanique a été l'objet d'une lutte permanente entre l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie, lutte qui a conduit à deux guerres mondiales. C'est la tendance de l'impérialisme allemand à accroître son influence vers l'Est qui a provoqué la réaction des puissances européennes et des Etats-Unis. Ces pays voulaient empêcher l'Allemagne d'acquiescer un poids spécifique en Europe qui lui aurait permis de poser les bases de son hégémonie sur le continent». Et Passonni d'ajouter: «L'élargissement de son marché intérieur (après la réunification allemande) et la reconstruction de sa partie occidentale ont poussé vers l'est le barycentre de l'Allemagne et de l'Europe et les diplomates allemands savent que l'économie allemande est une de celles qui profite le plus de l'élargissement de l'Union européenne»).

- L'Allemagne peut compter sur un réseau beaucoup plus développé de petites et moyennes entreprises, commercialement agressives (par exemple, en Pologne il existe 91 entreprises françaises contre 226 sociétés allemandes);

- Les banques allemandes sont beaucoup plus implantées dans les PECO et ont des relations beaucoup plus étroites avec les entreprises allemandes et avec les petites et moyennes entreprises.

Que ces spécialistes français aient partiellement raison ou pas, cela ne change pas grand-chose à l'exploitation quotidienne des travailleurs est-orientaux. Même si les capitalistes français se trouvent généralement loin derrière les patrons allemands dans la Ruée vers l'Est, leurs méthodes sont exactement les mêmes.

Si l'on considère les PECO, l'Allemagne et les Etats-Unis sont les deux principaux investisseurs. Par exemple, en 1997-1998, l'Allemagne a investi 11 436 millions d'euros, les Etats-Unis 8 460 et la France 2 905, suivie de près par des pays comme les Pays-Bas et l'Autriche dont le PNB est presque quatre fois inférieur au PIB français.

Néanmoins, l'impérialisme français a fait de son mieux pour s'emparer de sa part du gâteau européen. Dès que les ex-«démocraties populaires» ont ouvert leurs frontières aux capitaux étrangers, les multinationales françaises ont essayé de mettre la main sur les principales entreprises d'Etat (les compagnies d'électricité ont été achetées par EDF et les compagnies de téléphone par France Telecom) et elles n'ont pas hésité à licencier des milliers de salariés. Quand Renault a acheté l'usine Dacia en Roumanie pour produire sa voiture à 5000 €, elle a licencié 12 000 des 28 000 travailleurs et a généreusement décidé d'accorder aux ouvriers le mirifique salaire de 143 €.

Après cette première étape, qui relevait du pillage le plus grossier, les entreprises françaises se sont mises à étudier quelles étaient les meilleures possibilités pour elles sur chaque marché local et se sont adaptées aux différentes situations politiques: la corruption freine généralement les investisseurs étrangers, tandis que des impôts peu élevés et des bas salaires (les salaires français sont de 6 à 8 fois plus élevés) agissent comme un puissant aimant pour ces mêmes individus.

Entre 1992 et 2003, la France a multiplié par quatre ses exportations vers les PECO. Le niveau de ses exportations est supérieur à celui des exportations concernant la Chine ou l'Amérique latine, et il est plus stable.

Si le taux de croissance des PECO est plus important (entre 3 et 4% par comparaison avec les 1-2% pour le reste de l'Union européenne), les taux de chômage officiel et officieux sont plus élevés (18% en Slovaquie, 19% en Pologne et 40% en Bulgarie, par exemple), facteur qui maintient le niveau des salaires très bas, tandis que la qualification est généralement assez élevée selon des critères européens, les pays baltes étant les premiers de la classe, la Slovaquie et la Hongrie les derniers.

Cet article présente quelques informations de base sur la situation dans les PECO: il précise l'identité des principales entreprises françaises, le nombre de salariés locaux qu'elles emploient, et quelle est la relation de l'impérialisme français avec ses concurrents dans chaque pays.

Pour celui qui n'aurait pas la patience d'éplucher toutes ces données chiffrées, nous pouvons les résumer en quelques mots: environ **220 000 personnes travaillent, directement ou indirectement, pour des sociétés françaises** dans l'Europe centrale et orientale (l'Union européenne compte 80 millions de salariés). Les principales banques françaises sont impliquées en Europe centrale et orientale ainsi que les principaux groupes de l'industrie automobile et du bâtiment, et les sociétés de distribution. L'impérialisme français exerce une forte influence en Roumanie et en Pologne: une influence raisonnable en Hongrie, en Bulgarie et en République tchèque; et occupe une position plus faible en Slovaquie et dans les pays baltes. L'impérialisme français contribue à la destruction des agricultures locales et au démantèlement de toutes les grandes entreprises publiques.

La présence de l'impérialisme français est souvent dissimulée par des sous-traitants: Technic Plastic Romania travaille pour Salomon, Solectron produit des téléphones pour Philips, etc. Et ceux qui commercialisent les vêtements produits par l'usine du groupe Alca à Bucarest pour Lacoste, Etam, Pierre Cardin ou Hugo Boss se gardent bien d'indiquer qu'ils sont fabriqués en Roumanie.

Dernier point important: la plupart des PECO ont des législations beaucoup plus restrictives que la France concernant le droit de grève (préavis, amendes, privation de Sécurité sociale, **interdiction de faire grève dans certains secteurs allant jusqu'à 60% des salariés en Serbie**) et la création de syndicats (nombre minimum de syndiqués, communication des noms à la

direction, amendes, etc.). En consultant les rapports concernant les violations des droits syndicaux dans les PECOs rédigés par la Confédération syndicale internationale, on comprend qu'il s'agit d'un environnement vraiment idéal pour les entreprises françaises qui peuvent ainsi non seulement profiter des bas salaires locaux, mais aussi faire régner une discipline impitoyable dans les ateliers et les bureaux. En lisant les comptes rendus des multiples exactions des patrons de l'Est européen rapportées sur le site de la Confédération syndicale internationale (<http://www.ituc-csi.org/spip.php?rubrique1&lang=fr>), on perçoit également de façon très concrète ce qui est en jeu dans les «réformes» du droit du travail que veut imposer la droite gauloise en France. Tous les patrons sont des voyous, mais quand, en plus, les lois leur donnent explicitement tous les pouvoirs, leur violence est sans limites.

Bosnie-Herzégovine

La présence de la France est quasiment inexistante à part Intermarché et son enseigne bosnienne (Interex) qui a une quinzaine de magasins. Les investissements français représentaient en 2005, 0, 24% du total des IDE, les quatre investisseurs plus importants étant la Croatie, l'Autriche, la Lituanie et la Slovénie, l'Allemagne ne venant qu'en cinquième position.

DROIT DE GREVE: «Une grève doit être notifiée par écrit à l'employeur, au moins dix jours avant qu'elle ne débute. Cette notification écrite doit fournir les raisons de la grève, sa localisation et la date et l'heure auxquelles la grève doit avoir lieu. **La loi exige le “maintien de la production” pendant une grève.** La manière dont cette obligation est remplie doit être établie préalablement avec l'employeur et annoncée, au plus tard, dix jours avant le début de la grève. Si un accord n'a pu être conclu entre le patronat et le syndicat et si ce dernier décide quand même de lancer la grève, une telle action sera déclarée illégale par le tribunal. Dans pareil cas, le syndicat est passible d'une amende pouvant atteindre 1 250 € et **les travailleurs s'exposent, eux aussi, à des sanctions et à des amendes.** Il en résulte qu'un nombre relativement élevé de grèves ont été déclarées illégales, parce que de nombreux employeurs évitent tout simplement de conclure des accords de “maintien de production”» (Extrait du rapport 2007 de la Confédération syndicale internationale sur les violations des droits syndicaux).

Bulgarie

La France est seulement le 14^e investisseur, les principaux étant l'Autriche, la Grèce, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et l'Italie. **Les entreprises françaises emploient environ 6 800 personnes.** Comme le note un journaliste économique bourgeois: «au niveau industriel, le commerce franco-bulgare présente la structure classique des relations commerciales avec les pays en développement: exportation de biens d'investissement et de biens semi-finis et importation de biens consommant du travail. (...) A partir du sommet, les industries se classent de la façon suivante: les produits textiles pour fournir de nouveaux partenariats dans le domaine de l'industrie du prêt-à-porter; l'industrie pharmaceutique, la parfumerie et les détergents; l'industrie de construction de moteurs avec le groupe Peugeot, qui occupe la première place sur le marché des nouvelles voitures; l'industrie chimique, le caoutchouc et les plastiques; les équipements mécaniques. Après cela vient l'équipement électronique et électro-technique, l'industrie alimentaire, l'habillement et les fourrures, vendus comme des matières premières pour les entreprises bulgares.

«La participation française dans les privatisations bulgares est limitée à quelques industries, principalement le secteur bancaire (acquisition de l'Express Bank par la Société Générale), l'industrie de l'énergie (acquisition de Pirin Bistritsa par Mecamidi), l'électrotechnique (achat d'une unité de production à Perushtitsa par Schneider), l'industrie du ciment (les entreprises bulgares des Ciments Devnia Cement et de Vulkan ont été achetées par le Ciment Français), le bricolage (l'ouverture de magasins Monsieur Bricolage à Sofia et Plovdiv) et l'industrie alimentaire (achat de l'entreprise publique Serdika par Danone). Le groupe Dewavrin a récemment construit une entreprise de production et de coloration de la laine dans la région de Plovdiv. (...).

«Beaucoup de sociétés françaises ont des représentations commerciales et/ou des agents. Certaines d'entre elles ont une importance majeure (Peugeot, Renault, Citroën) et ont fait des voitures françaises les voitures les plus vendues sur le marché bulgare, mais aussi Alcatel dans les télécommunications, Servier et Boiron dans l'industrie pharmaceutique, Lactalis dans l'industrie fromagère.

«(...) Mais les PME françaises sont attirées par des coûts bas pour accéder à un marché qui a un potentiel de production et donc des perspectives pour la sous-traitance économique: un personnel qualifié, des salaires moyens, une localisation régionale et géographique intéressante. C'est ainsi que 75% de la présence française en Bulgarie est assurée par des PME du textile et de l'habillement, de la chaussure, des télécommunications et des services.»

Cette longue citation permet de comprendre un schéma de base que l'on retrouve dans d'autres pays de l'Europe orientale et centrale.

Toujours à l'affût pour refourguer ses compétences en matière nucléaire, Areva va coopérer avec la Russie pour bâtir une nouvelle centrale à Béléné, tandis que Alstom Power avec l'aide de la BNP-

Paribas va installer une centrale thermique. Montupet (équipementier automobile) construit une usine à Roussé, Schneider Electric une usine à côté de Plovdiv, Air Liquide une unité de production à Pernik.

Croatie

Ses principaux partenaires sont l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie. Bien que les investissements français soient en train de progresser, ils représentent seulement 8,8 % des investissements directs étrangers. Il existe 6 sociétés concernées par les investissements français: Alstom, Lesaffre (agro-alimentaire), Bouygues (bâtiment, qui possède 51% de Bina Istra, autoroutes), Saint-Jean Industrie (composants automobiles), Epis Centre, et Bricostore (bricolage). **En tout, 4000 personnes travaillent (directement ou indirectement) pour des entreprises françaises** y compris des ouvriers qui participent à la construction de l'autoroute d'Istrie. En 2005, ORCO a investi dans les hôtels Suncani Hvar. Récemment Lactalis (Besnier) a racheté Dukat (transformation du lait) et ses 2000 ouvriers. Une cinquantaine de filiales et de bureaux de représentation ont été créés (Renault, Peugeot, Citroën, Danone, Essilor, L'Oréal, etc).

DROIT DE GREVE: «Les grèves ne peuvent avoir lieu qu'à la fin d'un accord émanant de la négociation collective ou dans le cadre de certaines circonstances spécifiques mentionnées dans l'accord. Si la grève porte sur la négociation d'une nouvelle convention collective, un processus de médiation doit être entrepris avant toute autre action. **L'arbitrage obligatoire pour la fixation d'un service minimum durant une grève peut être imposé sur tout lieu de travail afin de maintenir la production.** L'opposition à la syndicalisation est flagrante chez les employeurs privés de petites entreprises ainsi que dans les **grandes entreprises nationales et internationales, qui exploitent de grandes chaînes commerciales. Bon nombre de ces employeurs interdisent tout simplement à leur personnel de se syndiquer.** (...) Étant donné que la majorité des nouveaux embauchés – environ 80% – ont des contrats à durée déterminée, de trois mois habituellement, ils n'osent pas se syndiquer ni former un syndicat par crainte de ne pas voir leur contrat renouvelé.» (Extrait du rapport 2007 de la CSI)

Estonie

La France occupe le 19^e rang parmi les investisseurs étrangers. Les principales entreprises sont Télédiffusion de France (dans la radio Eesti Ringhaalingu Saatekeskuse) et Dalkia International (dans deux sociétés de chauffage urbain), JC Decaux (affichage et mobilier urbain), Billon Simex International (ping-pong), Connex (transports urbains) et Riviera (vin, cosmétiques). **Près de 2 400 personnes travaillent, directement ou indirectement, pour les sociétés françaises.**

DROIT SYNDICAL: «Les syndicats doivent fournir une **liste de tous leurs membres, en incluant leur numéro d'identité**, à moins que leurs membres ne s'opposent à cette déclaration et n'abandonnent dès lors le dégrèvement fiscal sur leurs cotisations.» (Extrait du rapport 2007 de la CSI)

Hongrie

La France est le cinquième investisseur étranger derrière l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Autriche et les Pays-Bas. Les entreprises françaises ont investi dans l'industrie alimentaire (Danone, Bongrain, Ceva-Phylaxia), le bâtiment (Bouygues), l'énergie (Total, EDF, Suez, GDF), l'industrie automobile (Renault, Peugeot, Citroën, Michelin), la distribution et les grands magasins (Cora, Auchan, Bricostore, Decathlon, centres commerciaux Plaza contrôlés par la banque BNP Paribas), la chimie et l'industrie pharmaceutique (Servier, Sanofi-Synthelabo; il faut noter que 70% du marché de l'industrie pharmaceutique en Hongrie sont contrôlés par des investisseurs étrangers), l'édition (Hachette) et les hôtels (Accor). **En tout, 400 sociétés françaises emploient 57 583 personnes.**

Pologne

La France est le premier investisseur étranger. Elle a concentré ses capitaux surtout dans les télécommunications (France Telecom a acheté 47,5% de la compagnie nationale du téléphone TPSA en 2000; grâce à des licenciements et des dégraissages massifs, en cinq ans, 42 000 des 70 000 emplois ont disparu et maintenant TPSA emploie des sous-traitants et des intérimaires) et dans le secteur de la distribution (les grands magasins d'alimentation: Carrefour, Auchan, Leclerc, Leader Price et Casino; les magasins de bricolage: Monsieur Bricolage, Leroy-Merlin, Castorama). Mais les investissements ont touché aussi d'autres branches: les hôtels (Orbis lié à Accor), l'industrie automobile (Michelin dans Stomil Olszryn), l'équipement automobile (Valeo a 3 usines et 1800 salariés), Lafarge (bâtiment), Saint-Gobain (verre et matériaux de construction), Thomson (électronique), Air Liquide (chimie et pétrochimie), Danone et Pernod Ricard (industrie alimentaire), Sanofi-Synthelabo (chimie- industrie pharmaceutique), Faurecia (équipement automobile). 33% des investissements français sont concentrés dans le secteur manufacturier, 30% dans les services et la distribution et 35% dans les télécommunications.

L'exemple suivant illustre bien les méthodes des capitalistes français dans les PECO's. Une société française a acheté la vodka Wyborowa en 2001. À l'époque 640 personnes travaillaient pour cette entreprise, en 2005, elles n'étaient plus que 250. Et pour couronner le tout, les investisseurs français voulurent licencier encore 112 personnes et réduire de 50% (!) les salaires du personnel restant. Les travailleurs ont aussitôt réagi et fait une grève de la faim pendant 13 jours. Pour finir, «seulement» 90 travailleurs ont été licenciés et les salaires ont été «seulement» réduits de 7%... Tout cela dans une usine qui a toujours rapporté et rapporte encore des profits ! En fait, les capitalistes français ne veulent pas continuer à produire de nombreuses petites marques locales de vodka, comme auparavant. Ils veulent juste concentrer leurs efforts sur une ou deux grandes marques, principalement pour l'exportation, et, en raison de ce nouveau choix commercial, ils ont besoin de moins d'ouvriers qu'avant. C'est pourquoi la vodka pour le marché polonais est beaucoup plus chère qu'autrefois et qu'il y a plus de travailleurs au chômage.

DROIT DE GREVE: On pourrait s'imaginer que la Pologne ayant été «libérée» grâce à l'action du syndicat Solidarité (c'est du moins le conte de fées que les médias nous servent depuis 20 ans), les lois sociales y seraient particulièrement avancées. En fait, c'est exactement le contraire:

- «Les organisations syndicales sont tenues de communiquer aux employeurs des rapports trimestriels sur leurs effectifs.» Difficile d'imaginer un système plus policier !
- Les travailleurs de certains secteurs (comme l'administration de l'Etat et les autorités locales) «ont uniquement le droit de manifester» !
- «La législation définit une grève comme un refus collectif de travailler. Les grèves qui échappent à cette définition ne sont pas permises.»
- «**Les employeurs omettent fréquemment de respecter le droit de grève et obligent les travailleurs à signer des déclarations par lesquelles ceux-ci s'engagent à ne pas participer aux grèves.** En raison des procédures longues et compliquées préalables à une grève, bon nombre de grèves doivent être menées dans l'illégalité. Par conséquent, **les grévistes risquent de perdre leurs droits aux allocations sociales** et les organisations syndicales risquent d'avoir à payer des dommages et intérêts.» (Extrait du rapport 2007 de la CSI)

République tchèque

La France est le quatrième investisseur derrière les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche. **400 filiales françaises emploient 70 000 personnes.** La majorité des entreprises françaises emploient de 50 à 280 personnes. 51% dans le secteur manufacturier, 29% dans les services et 19% dans le commerce. 11% des entreprises françaises ont plus de 500 employés, 20 % moins de 10 salariés. Les entreprises les plus importantes sont:

- Alstom (téléphones portables),
- Accor (hôtellerie) qui «s'est signalé par son comportement antisyndical» comme le dit pudiquement la CSI ainsi que d'autres entreprises françaises qu'elle ne nomme pas,
- Carrefour (distribution),
- Danone (industrie alimentaire) avec notamment Opavia Lu,
- Saint-Gobain (14 entreprises produisent des matériaux de construction et de verre),
- Société Générale (banque),
- Sodexo (restauration),
- Suez (compagnie des eaux),
- Veolia (gestion des eaux), Dalkia (réseaux de chaleur, électricité), Connex (transports), Marius Petersen (traitement des déchets industriels),
- Vivendi (gestion des eaux de Prague),
- Vinci (infrastructures routières et ferroviaires),
- PSA, en alliance avec Toyota, a construit une usine à Kolin, près de Prague qui produit des Citroën C1, Peugeot 107 et Toyota Aygo.

DROIT DE GREVE: «**Les grèves sont interdites dans certains services essentiels**, tels que l'énergie nucléaire et les pipelines de gaz naturel (...). Le nouveau système prévoit un **quorum de 50% et la nécessité de remporter un vote à la majorité des deux tiers pour pouvoir appeler à la grève.**» (Extrait du rapport 2007 de la CSI).

Roumanie

Avec ses 4060 sociétés, la France est le troisième investisseur étranger. Danone a construit une usine de produits laitiers. Carrefour possède 5 supermarchés et envisage d'en ouvrir 20 avant 2012. Bricostore a 3 magasins et Cora 1.

70 000 personnes travaillent pour les entreprises françaises et 70% d'entre elles dans des entreprises qui ont été privatisées, telles que Renault Dacia, Apa Nova Bucarest (Veolia qui gère l'eau à Bucarest et Ploiesti), Romcim (Lafarge), Sical (papier-carton), Dalkia (chauffage collectif municipal à Ploiesti et à Bucarest), Vilmar (chaudronnerie), Ius (outillage) et Distrigaz Sud (EDF). France Telecom a investi dans le téléphone mobile (Orange Romania) tout comme Alcatel implantée depuis 1991. Sont également présentes des entreprises de la distribution (Carrefour,

Bricostore, Cora, Auchan, Décathlon), des banques (BNP-Paribas, BRD-Société générale), Accor (hôtellerie), des sociétés de transport (Gefeo, Geodis-Calberson), des entreprises du bâtiment (Colas, Vinci), Saint-Gobain et Michelin.

Les PME ont massivement investi dans de petites villes de Roumanie: confection, industrie de la chaussure, ameublement (Parisot construit des meubles pour Confororama, Ikea et Mobexpert), les industries mécaniques (Loire Etude Outillage et IUS Outillage à Brasov), l'industrie électrique (Bleu électrique, Energom à Cluj), l'ingénierie (Kepler-Rominfo dans les logiciels, Defi Puls dans la CAO), la plasturgie (Dedienne) et les NTIC (Gameloft, Kepler Riminfo dans les logiciels et les centres d'appel).

Les équipementiers automobiles ont investi à Pitesti (Auto Chassis International, Valeo) et Sibiu (Société nationale de roulement, Faurecia pour les sièges de voitures). Salomon France va en partie relocaliser ses activités en Roumanie pour y produire des skis. GDF veut racheter la compagnie d'électricité de Bucarest (Muntenia Sud) et Dexia avaler les Caisses d'Epargne roumaines. Les cosmétiques (L'Oréal) et la pharmacie et la parapharmacie (Boiron, Servier, Fournier et Aventis) développent également des filiales.

DROIT DE GREVE: «En cas de grève, les travailleurs des services de la santé, des pharmacies, des écoles, du secteur des communications, de la radio et de la télévision, du transport et des services essentiels (gaz, électricité), etc. doivent fournir un **service minimum correspondant à un tiers de l'activité normale**.

«Une grève ne peut avoir lieu que si tous les autres moyens de conciliation possibles ont échoué. L'employeur doit recevoir un préavis de 48 heures. **Une grève ne peut avoir pour but que la défense des intérêts économiques des travailleurs et ne doit pas être utilisée à des fins politiques.** (...) Les grèves sont traitées comme illégales si une convention collective existe. (...) Si un tribunal déclare une grève illégale, le syndicat doit payer des indemnités. (...) **les employeurs les plus opposés aux syndicats (généralement des entreprises étrangères)** conditionnent le recrutement à la promesse du travailleur de ne pas créer de syndicat ni d'y adhérer.» (Extrait du rapport 2007 de la CSI)

Serbie

Parmi les entreprises françaises, on trouve les ciments Lafarge, Michelin (majoritaire chez Tigar, fabricant de pneumatiques), Intermarché (grande distribution).

DROIT DE GREVE: «Le droit de grève est reconnu, bien qu'il soit restreint pour les employés des "services essentiels", qui doivent donner un préavis de 15 jours minimum et garantir un service minimum. **La notion de service essentiel (...) couvre 60% des travailleurs**» c'est-à-dire «la distribution d'électricité, l'approvisionnement en eau, la radiotélévision publique, les services postaux et de télécommunications, les services d'utilité publique, la production alimentaire de base, les soins de santé et les services vétérinaires, l'éducation, les soins aux enfants et la protection sociale» !! (...) la loi sur les grèves établit que la participation à une grève peut entraîner non seulement une suspension du salaire mais aussi la **suspension de la Sécurité sociale** (...) La loi sur le règlement pacifique des conflits du travail prévoit l'arbitrage obligatoire.» (Extrait du rapport 2007 de la CSI).

Slovaquie

La France est le deuxième investisseur étranger derrière l'Allemagne, et le septième fournisseur derrière l'Allemagne, la République tchèque, la Russie, l'Italie, la Pologne et l'Autriche. **353 entreprises françaises emploient entre 30 et 40 000 salariés.** 80% sont des PME (moins de 51 salariés) surtout concentrées près de Bratislava et de Trencin mais des grands groupes ont commencé à investir comme PSA Peugeot Citroën qui a acheté 25 hectares pour produire 300 000 véhicules à partir de 2006 avec 3 500 ouvriers et qui fournit 6000 emplois indirects. PSA a aussi créé une zone industrielle avec Slovak et des sociétés américaines pour y accueillir des équipementiers (Valeo, Faurecia, Arcelor, Plastic Omnium) et des services liés à l'industrie automobile. C'est pourquoi les véhicules sont prépondérants dans les échanges.

Les entreprises françaises ont aussi présentes dans:

- le secteur pharmaceutique: Aventis, Sanofi-Synthelabo, Servier,
- l'industrie alimentaire (lait, fromage, sucre),
- les industries mécaniques (clôtures métalliques),
- le chauffage collectif urbain (Dalkia gère 6 agglomérations),
- le téléphone mobile (Orange Slovaquie est contrôlé par France Telecom),
- la banque (Dexia Slovakia, consortium franco-autrichien; Natexis dans la Ludova Banka),
- l'équipement automobile (Plastic Omnium a investi 60 millions d'euros à Bratislava à côté de l'usine Volkswagen; Valeo, Faurecia),
- les équipements de sécurité (Bacou-Daloz dans Partizanske, en Slovaquie centrale),
- le gaz (GDF a sa propre filiale Pozagas et a acheté 24,5% de la compagnie de gaz local, SPP, qui emploie 5 600 salariés et a 1,42 million de clients à l'échelle nationale,
- la sidérurgie (Arcelor),

- le pétrole (Total),
- la plasturgie (Nief-Plastic),
- l'outillage (2MI),
- la construction de routes (Vinci), etc.

Slovénie

La France est le troisième investisseur étranger, derrière l'Autriche et la Suisse, et elle occupe des positions dominantes dans le secteur bancaire (Société Générale), l'industrie automobile (Renault, Michelin), la gestion des services publics (Ondeo à Maribor), la distribution (Leclerc), le bâtiment (Lafarge a acheté la deuxième cimenterie du pays). **40 entreprises françaises emploient 5 700 personnes.**

Y.C.